

# LA SENTINELLE DE THIBODAUX,

JOURNAL DU 8<sup>ME</sup> DISTRICT SENATORIAL

PRIX DU NUMERO:—DIX CENTS.

JOURNAL OFFICIEL DE LA VILLE DE THIBODAUX.

ABONNEMENT:—\$3.00 PAR AN

VOL. XI.

THIBODAUX, L<sup>NE</sup>, SAMEDI 22 JANVIER 1876.

NO 25

### Informations Locales.

**VIEUX WARRANTS ET CERTIFICATS.**—Si vous avez des vieux warrants ou certificats à vendre faites vos propositions au Trésorier de la paroisse.

**A LOUER.**—Mr. David Pugh annonce dans nos colonnes qu'il jouera 400 arpents de terre propice à la culture du riz, au prix de un cinquième et en lots de trente à cinquante arpents.

**DISSOLUTION.**—Du consentement unanime des parties, la société existant sous la raison sociale, Bondeaux & Delatte se trouve dissoute. Mr. Pierre Bondeaux est chargé de la liquidation.

**SEMENCE DE RIZ.**—M. J. Williams & Gaudé, propriétaires de la Lafourche Rice Mill, ont actuellement entre leurs mains cinq cents barils de riz du Honduras de première année, pour semence, qu'ils offrent de vendre au plan tiers à des conditions très avantageuses.

**A VENDRE OU A LOUER.**—Les cultivateurs qui sont à la recherche d'une habitation à acheter ou à louer, trouveront ce qu'ils cherchent en s'adressant à Mr. T. L. Winder, ou à T. H. & J. M. Allen & Cie., 192 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

**DEMEUREMENT.**—Dans le courant de la semaine prochaine on dans la suivante, la pharmacie de Mr. Jos. T. Thibodeaux, encourage des rues Maine et St. Philippe, sera démenagé dans les bâtiments de Mr. J. Gaudé, entre le magasin de Mr. A. Mennier et celui de Mr. R. R. McBride.

**BONS ET COUPONS.**—L'attention des porteurs de bons et coupons d'intérêt est appelée sur l'avis du Président du Jury de Police par lequel il les prévient d'avoir à se présenter au bureau du Trésorier pour toucher le montant, d'ici au 15 mars prochain. Si non, ces titres seront considérés nuls et payés du livre du Trésorier.

**VENTE VOLONTAIRE.**—A seize milles en bas de Thibodaux un morceau de terre dépendant de Joseph Walker et son épouse sera vendu au enchère publique par les héritiers de la dite succession, aux conditions suivantes; la moitié, comptant, et la balance en billets à la satisfaction des vendeurs.

**VENTE DE FERRY.**—Aujourd'hui, sur le coup de midi, il sera vendu devant la maison de cœur, par le président du Jury de Police, le fermage du Ferry de Look port, un quart comptant au moment de l'adjudication et la balance en trois paiements égaux, représentés par des billets payables le 20 avril, le 15 juillet et le 30 octobre 1876.

**COMBAT DE COQS.**—La journée de dimanche dernier a été égayée par les combats de coqs. Les vaincus ainsi que les vainqueurs se sont conduits en braves, au grand abaissement des spectateurs qui n'avaient jamais rien vu de pareil; il a fallu que la nuit venue pour arrêter ces terribles combats. Après cette terrible bataille entre la gentie emplumée, une autre bien autrement sérieuse se serait engagée entre les spectateurs, si, parmi eux, il se fut trouvé des gens moins paisibles et moins sensés. Mais la froide raison a fini par triompher et tout s'est porté à croire qu'elle triomphera toujours.

**CONSEIL DE VILLE.**—Le Conseil de ville s'est réuni le 4 de ce mois en l'absence de M. S. N. N. et J. Badaux. Le rapport du Trésorier accusant une balance en main de \$303.85 et une balance due pour appropriations de \$295.96 est adopté. Ces chiffres montrent clairement que la condition financière de la ville s'est considérablement améliorée, depuis le dernier rapport de cet officier, grâce à l'effort que le Collecteur a mis à collecter les taxes.—Collection qui s'est élevée pendant le mois de \$350.45. On voit également que le procès-verbal de cette séance que le coût de la dalle posée à la tête du Canal s'est élevé à la somme de \$439.50 et non \$14 comme disent certaines personnes affublées de lunettes à grosses montures, voient la paille d'ortie la vue de leur voisin mais ne voient point la poutre qui bouche la leur.

### Informations Generales.

—Une proposition de placer le salaire du président sur les anciennes bases de \$25,000 par an a été faite dans le Sénat des Etats Unis.

—D'après les relevés du bureau d'agriculture la récolte du coton peut s'élever à 4,400,000 balles; mais on croit qu'elle ne dépassera pas de 4,050,000 à 4,150,000.

—George Morris, l'assassin de Sarah Jones a été condamné à être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive. Il a approuvé le verdict du Jury, et a remercié le juge d'avoir en la bonté de le condamner.

—Il est toujours question de la mise en accusation du juge Hawkins de la Cour Supérieure du District. Il est accusé de détournement de fonds en qualité d'avocat de Mr. Madison Wells, le président du bureau de retours.

—Le Comité central des Propriétaires fonciers a fait présenter à la Législature un Acte relatif à la corruption et à la vérialité; un acte pour accorder quelque soulagement aux contribuables, etc. Ces bills ont déjà été pris en considération.

—Mr. C. T. Buddecke, un marchand de la ville du Croissant a intenté à Mr. E. A. Burke un procès pour lui faire payer la poudre fournie aux soldats citoyens du 15 Septembre 1874. L'avocat de Mr. Burke a renvoyé le plaignant au sieur William Pitt Kellogg.

—Dans la paroisse St. Jacques, un citoyen de couleur et juge de paix a reçu de son ex-consort, une volée de coups de balaines et quelques jours après, il se sont tirés des coups de pistolets; personne de blessé. Les deux honorables ont été mis sous caution de \$300.

—L'abus des maisons de jeu est devenu si grand à la Nouvelle-Orléans et les plaintes sont si générales qu'une pétition signée par un grand nombre de négociants a été dernièrement présentée au bureau des commissaires de police, lui ordonnant d'employer les mesures les plus rigoureuses pour abolir les maisons de jeu.

Le nombre de votes données aux élections de cette année dans seize Etats de l'Union, se répartissent comme suit: Démocrates, 1,923,11; Républicains, 1,907,293; majorité Démocratique, 15,818. En 1875, des mêmes Etats avaient donné: Démocrates, 1,716,487; Républicains, 1,830,363. On voit que les Démocrates ont gagné de puis 1873, 120,694.

—Le nombre d'émigrants de barques à New-York pendant l'année 1875 a été de 84,544 contre 140,793 l'année précédente. Les Allemands figurent dans le tableau de l'immigration de 1875 pour 28,225; les Irlandais pour 25,023; les Anglais pour 12,936 et les Russes pour 4,138.

—Le discours prononcé par le gen Garfield représentant de l'Ohio fait voir que le parti républicain tient à ramener les rançunes de la guerre au profit de la prochaine campagne électorale. Il a recommencé l'ancienne des barbares d'Andersouville et renchérit sur les récriminations de Mr. Blaine, le chef reconnu du parti républicain et l'un des aspirants à la prochaine présidence.

—Le 6 Janvier de la présente année, pendant la nuit des voleurs se sont introduits par effraction dans une pharmacie à Osborn, Missouri, où ils ont volé une bouteille de chloroforme, avec la quelle ils ont endormi toute la population du village. Ensuite ils ont pillé à loisir les hôtels, les magasins et beaucoup de résidences particulières. Ils se sont finalement retirés avec un butin de plusieurs milliers de dollars.

—Le Herald de St. Charles blâme énergiquement le système actuel d'instruction publique. Il n'a pas été payé moins de \$22,600 en 1874 et autant en 1875, aux surintendants divisionnaires et à leurs inutiles subordonnés, somme qui, en cinq ans, aurait doté les paroisses rurales d'une centaine de bonnes et solides maisons d'écoles. Le surintendant d'Etat et son secrétaire suffiraient à la direction du département avec d'intelligents commissaires dans chaque paroisse. Le budget scolaire pourrait être réduit à \$3,000 pour le surintendant, \$2,000 pour son secrétaire, \$2,000 pour les frais de voyage. Le surintendant d'Etat serait de droit, et sans augmentation, surintendant des Ecoles de la Nouvelle-Orléans.

### Faits Divers.

**JURY DE POLICE.**—Dans sa dernière session, le Jury de Police a adopté plusieurs ordonnances qui dénotent l'intérêt que les membres de ce corps prennent pour procurer aux habitants de cette paroisse la plus grande somme possible de bien-être. La première de ces ordonnances est relative au Trésorier et au Collecteur de taxes. Elle autorise le Trésorier à délivrer au Collecteur des blancs de recus que ce dernier devra user pour le paiement des taxes courantes et des taxes arriérées.

La seconde relative aux vieux warrants et aux certificats de dettes, enjoint aux porteurs des dits titres de les faire enregistrer avant le 1er Avril 1876, dans le cas où ils auraient négligé cette formalité, et, dans la suite tout certificat qui ne sera pas enregistré dans les soixante jours qui suivront la date de son émission, il sera considéré comme nul et non avenu.

La troisième relative au règlement des vieux warrants et certificats de dettes de paroisse, dit que ces titres de réclamations contre la paroisse, émis avant le 1er mars 1876, porteront intérêt à cinq pour cent, après le 1er janvier 1875, et que toutes les taxes arriérées et les pénalités encourues, doivent être payées en monnaie courante, spécialement destinée à éteindre la vieille dette paroissiale. En outre le trésorier est autorisé à recevoir des sommes pour l'achat de vieux titres de dettes et, de concert avec le président du Jury de Police, il peut acheter ces titres au plus bas prix offert.

La quatrième requiert la Législature d'autoriser la paroisse et la ville de Thibodaux à émettre des bons avec coupons d'intérêt, dans le but d'ouvrir et de nettoyer les canaux d'égoûts, avec le pouvoir de lever et de collecter une taxe spéciale pour payer les bons et coupons à leur maturité respective.

La cinquième établit une licence de \$15.00 pour la vente de liqueurs spiritueuses, moins d'un quart de gallon.

Enfin la sixième impose une taxe de deux et demi milles sur toutes les propriétés taxables, au profit des écoles publiques.

**LIBRAIRIE.**—Nous voyons avec plaisir que la librairie établie dans la rue Market, entre St. Louis et St. Philippe et tenue par Mr. J. A. Troné, prend de jour en jour une nouvelle extension, ce qui prouve que le patronage ne lui a pas fait défaut. Aujourd'hui, cet établissement renferme un bel assortiment d'articles variés et d'objets d'art, tels que livres classiques et religieux, fournitures de bureau, papier de musique, Croix, Christis, Médailles, Chapelets, Bénitiers, Couronnes de première communion, etc. Tous ces objets et bien d'autres encore dont l'énumération serait trop longue, ne se donnent pas, mais se vendent pour presque rien.

**ROBT. YOUNG.**—Le Steamer Robt. Young, commandé par le Capt. U. D. Terreboune, avec Jno. Daniel et Frank Dalfères pour Commis, part actuellement de la Nouvelle-Orléans le lundi et le jeudi et de Thibodaux le mercredi et samedi. Le voyage du jeudi il pousse jusqu'à Lockport.

—La Législature de l'Alabama a adressé au Sénat fédéral un membre où sont exposées les fraudes de l'élection du sénateur Spencer.

Le froid développe la naïveté dans le Midi. Un voyageur des cend dans une petite ville de la ligne de Lyon. En arrivant, il était gelé. Il entre pour se faire faire la barbe dans la boutique du premier Figaro qu'il rencontre.

—Diable! dit-il tout grelottant, il fait froid dans votre pays!  
—Je crois bien, monsieur; il a gelé cette nuit à quatre degrés au-dessous de zéro.  
—Pas plus que cela?  
—Comment, pas plus que cela! c'est déjà bien joli pour une petite ville comme la nôtre!

Un provincial, après avoir tourné un bon quart d'heure le nez en l'air autour de l'Obélisque de la place de la Concorde, se décide à accoster un passant:  
—Parlez-moi, Monsieur! J'ai beau regarder, il m'est impossible de découvrir où se trouve la fissure de l'Obélisque! Pourriez-vous m'indiquer?...  
—Ne croyez donc pas ça, vieux apin, tout ça c'est des potins des ocataires pour se faire diminuer.

### UNE SOCIETE SECRETE.

Dans les pays soumis au despotisme politique et religieux, les sociétés secrètes ont leur raison d'être. C'est par un travail souterrain qu'il est possible d'attaquer et d'ébranler ces puissances unies qui ont trop longtemps pesé sur le monde, obstacle acharné à l'avènement des libertés populaires et de la libre pensée.

Dependant, même en Europe, les sociétés secrètes ont disparu sous l'heureux influence des Constitutions octroyées aux peuples on imposées par eux à la monarchie. La voie est maintenant ouverte au progrès, et c'est en pleine lumière, par l'organe de leurs représentants et, de la presse que les peuples manifestent leurs aspirations et qu'ils obtiennent justice.

Mais ici, en Amérique sous l'em pire d'une constitution libérale, en pleine liberté de parler et d'écrire, avec une presse sans entraves pourquoi des sociétés secrètes alors qu'il est loisible, qu'il est permis à tout citoyen d'exprimer sa pensée qu'elle qu'elle soit, sans avoir à redouter la main du pouvoir ou celle de la justice?

Si, dans les pays soumis au despotisme politique et religieux les sociétés secrètes représentent la liberté et la libre pensée, ici elles ne peuvent avoir pour but que d'établir la préminence d'un parti et d'un secte, c'est-à-dire d'imposer par des manœuvres déloyales et ténébreuses quelque chose qui ressemble à la tyrannie, si ce n'est pas la tyrannie elle-même.

Telles sont les tendances de la nouvelle société secrète qui vient de se fonder dans le Nord sous le titre de l'Ordre de l'Union Américaine: Son but est d'exploiter les amosités de sectes au bénéfice du troisième terme. On voit que les doctrines de M. Grant n'ont pas tardé à porter leur fruit.

Si l'on veut juger par ce qu'ont produit les sociétés secrètes dont il nous a été donné de subir les outrages, le pays n'aura pas à se féliciter de cette nouvelle organisation qui ne peut que développer les pires instincts de la population américaine. C'est en quelque sorte le réveil du know-nothingisme: même principes et même but sous un nom plus pompeux.

Que la Louisiane se garde de se livrer à cette nouvelle société comme elle avait cédé à sa devancière. Un homme enlevé avant le temps et que la Louisiane regrette encore, Laurent Ségur nous disait un jour: "Il n'est pas possible que la Louisiane n'expie pas un jour le crime du know-nothingisme dont les idées sont si contraires à ses véritables intérêts." L'expiation est venue. Egaré par un égoïsme stupide et forcené, la Louisiane qui repoussait l'émigration européenne, a subi la domination nègre; elle la subit encore. C'est là son châtiement.

Le "Herald" qui, le premier a dénoncé cette nouvelle société d'intolérance religieuse, qui a donné les statuts, son quartier général, ses lignes de reconnaissance et son mot de passe, ajoute: "qu'il tient de source certaine que Grant est l'auteur de ce plan. Le discours du président à Desmoines, l'amendement de M. Blaine au projet des écoles, le violent discours de l'évêque protestant Haven à Boston, et les menées de la société O. A. U. seraient le commencement et le développement du même plan qui se déroulerait d'incident en incident jusqu'aux prochaines élections, et qui aboutirait à un troisième terme présidentiel au profit du général Grant et de sa suite. Le "Herald" termine par les réflexions suivantes:

"La présence d'une société secrète dans une République, est un sûr symptôme de maladie, dans le corps politique. Cela est aussi dangereux pour la liberté que la trahison pour le gouvernement, la mutinerie dans l'armée, le cancer dans la chair. Quand nous voyons cette société secrète en accord avec les Lignes Loyales, avec les clubs de la Grande Armée de la République tonnant dans tout le pays; quand nous voyons en outre l'Eglise la plus puissante de la nation en sympathie avec le mouvement, avec des évêques influents, avec des hommes intelligents et anciens pons chefs et, par dessus tout, un parti politique bien discipliné, qui pendant des années a été maître du gouvernement; quand nous voyons toutes ces preuves de conspiration, nous ne pouvons dire à trop haute voix que toutes les questions dans la campagne prochaine devront être subordonnées à cette question unique: "Pouvons-nous préserver nos libertés contre un despotisme religieux et militaire!"—Le Di mande,

On sait que les maires des petites communes recueillent à cette époque les votes de leurs administrés dans les récipients les plus fantastiques, dans un pot à tabac une soujère, un bonnet de coton, dans leur poche.

Un jour, un électeur—de l'opposition—se présente à sa mairie, et recule d'étonnement devant le singulier vase où il lui fallait déposer son vote.

Enfin, après un moment d'hésitation:  
—Je proteste! s'écrie-t-il, ce n'est pas du scrutin secret. Il y a un œil au fond de votre urne.

—Très bonne plaisanterie de Baric dans le Journal pour rire:  
—J'votons tertous par M. Mathieu (de la Drôme) j'faisais d'armances, pour qu'il nous donne du beau temps.

—Mais Mathieu (de la Drôme) est mort! mes amis!  
—En v'la d'une forte! J'onc encore acheté son armanac c'te année! S'il était mort, comment qu'il ferait ses armanacs?

Gascons et Marseillais, en avant!  
—Deux Gascons se disputaient à propos de leur force physique:  
—Moi, dit l'un, je suis d'une force, mais d'une force!  
—Pas tant que moi, fit l'autre.

—Bas!... reprit le premier, moi, une fois, je me disputais avec un individu qui m'en voyait. Tout à coup je prends mon élan, et je lui donne un tel coup de pied qu'il fut au moins deux minutes en l'air.

—Sandieu! dit le second, ce n'est qu'un jeu d'enfant! Moi, je donnai un jour à un individu un coup de pied... aussitôt, il disparut dans les airs,—et depuis, on ne l'a plus revu.

Après les Gascons, les Marseillais.  
Un brave habitant de la Canne bierre causait avec un Anglais de la rapidité respective des railways des deux pays.

L'Anglais soutenait naturellement de la supériorité de sa nation.  
—Alors donc! s'écria le Marseillais. Je vous dis qu'en comparaison de nos, vos chemins de fer marchent comme des tortues. Tenez, mon bon, le mois dernier, je prends le train pour Paris. Le chef de gare de Marseille se permit de me manquer de respect; v'lan, je lui flanque une gifflé. Eh bien! c'est le chef de gare de Tarascon qui la reçoit.

Il n'y a pas grand mérite à faire poser les nails, dit le Figaro; par exemple, en leur recommandant de ne pas manquer de demander à monter dans l'Obélisque.

Eh bien! il est des Parisiens, qui se croient les plus malins, qui s'y laissent prendre. En voici la preuve:  
Dernièrement, un reporter, revenant de voyage, demande ce qu'il y a de nouveau à Paris.

On lui annonce aussitôt que le jour même on doit dévisser le dôme du Panthéon pour le nettoyer.

La chose avait été dite si sérieusement que notre homme n'eut pas le moindre doute et demanda des renseignements pour préparer son article, qu'il commença aussitôt.

**J. A. TRONE,**  
Rue Market (Bataise de Lacapère)  
Thibodaux.  
LIVRES CLASSIQUES ET RELIGIEUX, Fournitures de Bureau, Papier de Musique, ARTICLES DE PIETIE: Croix, Christis, Médailles, Chapelets Bénitiers, Images, Tableaux, Statuettes, Cierge, etc.  
COURONNES DE IERE COMMUNION  
Galerie Photographique au premier.  
Jan. 22 1 an

**A. J. BACHEMIN,**  
Facteur de Coton et Sucre,  
Marchand-Commissionnaire  
Négociant en Produits de l'Ouest.  
No. 53, rue North Peters, No. 53  
entre Bienville et Conti, NELLE ORLEANS.

**F. ROMAIN**  
AVEC  
**ROUSSELL & HALL,**  
MARCHANDS EN GROCERIES.  
Vendent en gros  
Poisson, Bœuf, Beurce, Fromage  
ET  
Produits.  
15, rue Thibodaux, No. 15  
6 nov. 1 an. NELLE-ORLEANS.

**RESTAURANT.**  
MEALS SERVED AT ALL HOURS  
No. 38 BOURBON STREET,  
BETWEEN  
Custombouse and Bienville Streets.  
VICTOR BERO, Agt.  
June 5th, 75.

**LOUISIANA EQUITABLE.**  
LIFE INSURANCE COMPANY  
Corner Carondelet and Gravier,  
NEW ORLEANS  
Organized May 1868.

**DIRECTORS.**  
SAMUEL MANNIG TODD,  
President.  
W. B. SCHMIDT,  
Vice-President.  
R. W. OGDEN,  
Second Vice-President and director  
WM. HANDELSON,  
Secretary.  
JAMES I. DAY, W. S. PIKE,  
B. T. WALSHE, Finance Committee  
W. B. Schmidt, J. H. Pike  
S. B. Newsum, A. Thomson  
John I. Adams, Henry Abraham  
David Wallace, J. B. Camara  
Chas. Chaffé, E. B. Briggs  
E. A. Tyler, James I. Day  
J. H. Lalland, Alex. Marks  
B. T. Walsh, John Henderson  
E. H. Fairchild, B. F. Eshleman  
H. J. Voss, J. W. Stone  
Geo. A. Fosdick, Henry M. Payne  
E. F. DELAUNAY,  
General Agent.

**V. SANCAN,** Local Agent.  
Thibodaux.  
NOUVEAUX ARRANGEMENTS.  
**HOTEL DES ETRANGERS**  
Encoignure des rues Green et Thibodaux  
Mr. Thomas Alberti prévient ses amis et les voyageurs qu'il vient de faire de nouveaux arrangements qui lui permettront de satisfaire tout ceux qui voudront l'honneur de leur confiance.  
Repas à toute heure de la journée et sur commande.  
Table d'hôte à 10 heures du matin pour déjeuner et à 4 heures du soir pour dîner.  
Chambres commodes et bien garnies.  
PRIX MODERES

**E. ODELL,** G. H. WRIGHT  
**ODELL & WRIGHT,**  
Marchands Commissionnaires  
95 Rue Decatur, Nouvelle-Orléans. 95

**RIZ.**  
UNE SPECIALITE  
Pas de frais d'emballage sur le Riz, Sucre, Mousse, Coton.  
Nous appelons l'attention sur notre  
**AGENCE DE FARINE**  
qui nous permet de la vendre meilleur marché que n'importe qu'elle maison de la ville

Marques:  
Grangers' Friend.....XXX  
" Hope.....XXX  
" Pride.....XXX  
" Extra.....XXX  
" Best (Plantes).....XXX  
Des avances libérales sont faites en monnaie ou en marchandises.  
3 jan. 1 an.

**Restaurant Antoine,**  
Transféré rue St-Louis No. 65.  
M. ANTOINE ALCIATOR annonce à ses clients de la campagne et au public qu'il a transféré son restaurant du No. 56 rue St-Louis au No. 65 rue entre Royal et Bourbon. Il sollicite la continuation du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce jour.  
Chambres meublées pour les voyageurs.  
no. 28 1 y.

**MOULIN A RIZ DE LAFOURCHE**  
C. C. WILLIAMS & F. J. GAUDE.  
PROPRIETAIRES.  
Lafourche Crossing, La  
12 jne. 75.

**E. D. BURGETTERS** L. F. SUTTOR.  
**Burguières & Suthon.**  
ATTORNEYS AND COUNSELLORS AT AW.  
Houma, La.  
PRACTICE IN  
The Parishes of Terrebonne, Lafourche and Assumption.  
17-apt 4.

**J. A. BOURG,**  
Marchand Commissionnaire,  
SE CHARGE DE LA VENTE DE  
Coton, Sucre, Riz, Mousse, Poaux,  
Laine, Yallahs, Entis,  
Cire, Miel, Gibier,  
et de toute espèce de produits des champs ou de jardinage.  
No 7, Rue St. Louis,  
PRES VILLE-LEVEE.  
Aug. 28, 75. 6 m. Nouvelle-Orléans.

**PENSION FRANÇAISE,**  
129...RUE DOUANE...129  
M<sup>ME</sup> VVE E. TASSET, PREVIENT SES amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général qu'elle a transféré son établissement du No 107 de la rue Douane au No 117 de la même rue, entre Royal et Bourbon. Elle profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Elle informe en outre le public, vu la situation des mauvaises affaires, une réduction de prix dans sa pension, et à cet effet, elle a ouvert un salon à \$1 par semaine. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront comme d'habitude tout le confort désirable.  
Chambres et pension par jour \$1.50.  
13 fev. 74.

**RESTAURANT DES QUATRE SAISONS.**  
M<sup>RE</sup> JOHN BOSIO, PROPRIETAIRE  
du RESTAURANT DES QUATRE SAISONS, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transféré son restaurant du No. 126 de la rue de Chartres au No. 111 de la même rue, près de St-Louis. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres agréables à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 6 fev-74

**SIEWERD & KIP.**  
Moulin à Riz Perseverance.  
Tous les Prix déterminés aux Foires de l'Etat de la Louisiane pour l'année de riz, depuis 1868 jusqu'à aujourd'hui.  
Nos. 8, 10, 12 et 14, rue des Champs Elysees, en face de la place du vieux Depot, sous Distalot.  
NOUVELLE ORLEANS.  
Nettoyé 420 barils par jour.  
LES SACS SONT FOURNIS GRATUITS.  
Prix.  
No. 1.....Cent  
No. 2....."  
No. 3....."  
JNO M. WALSH, Agent

**ANTOINE'S RESTAURANT.**  
Remonté to  
5.....St-Louis Street.....65  
M<sup>RE</sup> ANTOINE ALCIATOR annonce à son country patron, ainsi que le public en général, que les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit.

**Cosmopolitan Restaurant.**  
11, 13 et 15...Royal Street, N. O., 11, 13 et 15  
Entre Canal et Douane  
LOUIS CHAPLAIN, PROPRIETAIRE.  
On trouve dans cet établissement tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour soirées et mariages, etc.  
Il y a des salons particuliers au premier, et des chambres élégamment meublées à louer à la semaine et au mois.  
Les planteurs et les habitants de la campagne qui voudront honorer nos établissements de leur patronage y trouveront des chambres et une nourriture bonne et copieuse à \$3.00 par jour.  
Les portes du restaurant restent ouvertes jusqu'à minuit.

**SIEWERD & KIP.**  
PERSEVERANCE RICE MILLS.  
All Premiums awarded at the Louisiana State Fair for Rice Milling, from 1868 up to the present time.  
Nos 12 and 14 Elysian Fields Streets, opposite the site of the old Panchartrain Depot 3rd District.  
NEW ORLEANS.  
Capacity 420 bls cleaned per day.  
EMPTY SACKS FURNISHED FREE OF CHARGE.  
Prix.  
No. 1.....Cent  
No. 2....."  
No. 3....."  
JNO M. WALSH, Agent,  
Oct 16m

**C. JAUBERT & CIE.**  
—IMPORTATEURS DE—  
Marchandises sèches, étrangères et Américaines.  
Cotons, Indiennes, Rubans, Bonneterie, Mouchoirs, etc etc.  
20 Rue de Chartres, près Canal.  
NOUVELLE-ORLEANS.  
Cette maison déjà bien connue par son ancienneté (30 ans d'existence) et le bas prix de ses articles, offre aux marchands des Compagnies, l'assortiment le plus complet et le plus varié de marchandises sèches. Cette maison reçoit chaque semaine de nouveaux envois du Nord et de l'Est, et met un soin tout particulier à remplir les ordres qui lui sont adressés. (11 sept-1a.

**Commercial Restaurant,**  
107...Rue de la Douane...107  
M<sup>RE</sup> GERMAIN & AUGUSTE,  
PROPRIETAIRES.  
On y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier, des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.  
Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.  
11 sept-1a.